

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



Gérant

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à **Hector A. Proulx, Gérant.**

ANNONCES

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. }
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. }

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Le Jubilé Sacerdotal de Sa Sainteté le Pape Léon XIII.—La cause de canonisation de Mgr de Laval; premier évêque de Québec.—Trente-quatrième séance de "l'Académie Saint Thomas d'Aquin," au Collège de Ste-Anne; liste des membre actuels de "l'Académie Saint Thomas d'Aquin."

Causerie Agricole : De l'élevage des bêtes à cornes (Suite).

Sujets divers : Ne cachez rien à votre femme.—La bonne tenue d'un verger.—L'horticulture d'appartements.

Choses et autres : Elections des directeurs et officiers des Sociétés d'agriculture No. 2 du comté de Charlevoix et des comtés de Kamouraska, Chambly et Saint-Maurice.

Recettes : Comment rendre le cuir imperméable.—Faire disparaître les taches de boiseries de sapin.

A VENDRE.

Un coq Light Brahmas..... \$1.00
Cinq coqs Golden Hamburgs, chaque..... 1 00
Un coq Wyandott..... 1.00

S'adresser à

HECTOR A. PROULX,
Ste Anne de la Pocatière P. Q.

A nos abonnés retardataires.—A l'occasion du 24e anniversaire de la Gazette des Campagnes, numéro 1, 28 octobre dernier, nous disions qu'au-delà de \$3,000 nous étaiet dues pour abonnements, et nous invitons les retardataires à nous payer le plus tôt possible. Nous nous attendions à un bon mouvement de la part de ceux qui ont véritablement à cœur l'existence de notre journal; cependant nous n'avons reçu que vingt-cinq piastres depuis le 28 octobre. Le mois de novembre est le temps où les cultivateurs vendent leurs produits et c'est aussi le temps où ils payent leurs comptes chez les marchands. Dans ces règlements d'affaires, on doit aussi songer à la Gazette des Campagnes, en payer l'abonnement. Grand nombre de nos abonnés qui nous doivent chacun au-delà de \$10, nous ont demandé des délais; il y a de cela plus d'un an, et nous sommes encore à attendre. Qu'on y pense sérieusement, car ces délais ne peuvent être prolongés davantage.

REVUE DE LA SEMAINE

Le Jubilé Sacerdotal de Léon XIII.

Québec, décembre 1886.

Monsieur le Directeur,

Nous venons de recevoir de M. le Commandeur Acquaderni, le zélé Président de la Commission Promotrice du Jubilé Sacerdotal de Sa Sainteté, les deux lettres ci-jointes, que nous nous empressons de vous communiquer avec prière de les publier aussitôt que possible. Veuillez aussi nous adresser un couple d'exemplaires du numéro de votre journal où ces lettres seront insérées afin que nous les transmettions en Italie selon le désir qui nous en est exprimé.

J'ai l'honneur d'être,

M. le Directeur,

Votre très humble serviteur,

J. P. BOULÉ, M. D. L.

Secrétaire du Cercle catholique de Québec,
136 rue d'Aiguillon, Québec.

I

Bologne, 26 novembre 1886.

Monsieur le Président,

Je vous prie de faire traduire en français et en anglais et de communiquer ensuite à toute la presse des Possessions anglaises de l'Amérique du Nord, la lettre ci-jointe, de M. le Cardinal Schiavino. Après en avoir fait la distribution aux journaux catholiques, vous aurez l'obligeance d'en faire parvenir quelques exemplaires à mon adresse.

Veuillez accepter, Monsieur le Président, avec mes remerciements anticipés, l'expression de mes meilleurs sentiments en N. S.

Votre tout dévoué serviteur,

J. ACQUADERMI.

M. C. Vincoletto
Président du Cercle Catholique
de Québec (Canada).

II

[TRADUCTION]

Monsieur le Commandeur,

J'apprends de différentes sources qu'on répand le bruit, qu'au lieu des dons de ses enfants, il serait plus agréable au Saint-Père, à l'occasion des fêtes de son Jubilé Sacerdotal, de recevoir l'obole de leur charité filiale.

Je ne sais, ni ne veux chercher à connaître où ce bruit a pu prendre naissance; mais il m'importe grandement que l'on sache qu'il n'est pas conforme à la pensée ni aux désirs de Sa Sainteté.

Quoique les conditions où se trouve réduit l'auguste Chef de l'Eglise ne lui rendent que trop nécessaire le secours des fidèles, il n'en aime pas moins que, dans cette circonstance, des dons, propres à frapper les regards de tous viennent, aussi, rendre beaucoup plus splendide le témoignage de l'amour dont les cœurs catholiques sont embrasés pour le Vicaire de Jésus-Christ.

D'ailleurs, il est juste, je dirais même obligatoire, que l'Art, qui a trouvé et trouve toujours des protecteurs éclairés dans les Pontifes romains, vienne, en cette occasion solennelle, payer à la personne de l'un des papes les plus glorieux, le tribut de son dévouement et de sa reconnaissance.

Je vous prie, M. le Commandeur, de vouloir bien donner la plus grande publicité à cette lettre de ma part, afin que les catholiques du monde entier ne soient pas induits en erreur par des bruits qui n'ont aucun fondement sur la vérité, et que notre Œuvre, déjà si bien avancée, réponde à nos vœux et à l'attente de tout l'univers.

Je saisis cette occasion pour vous présenter mes hommages et me dire avec une parfaite considération,

Monsieur le Commandeur,

Votre très dévoué serviteur,

D. P. M. Cardinal Schiaffino.

Président honoraire.

Rome, le 23 novembre 1886.

M. le Commandeur J. B. Acquaderni,

Président de la Commission Promotrice

du Jubilé Sacerdotal de S. S. Bologne.

La cause de canonisation de Mgr de Laval, premier évêque de Québec.—La cause de canonisation du premier évêque du Canada, Mgr de Laval, dont les autorités ecclésiastiques de Québec s'occupent depuis quelques années commence également à occuper les esprits en France.

L'histoire de ce prélat édifiera-t-elle au moins après deux cents ans d'oubli, cette France dont les de Laval ne furent pas les moindres ornements!

Voici ce que le *Gaulois* disait à ce propos le 25 novembre :

“Un Montmorency-Laval va sans doute recevoir les honneurs de la canonisation. C'est un prélat du dix-septième siècle, d'abord archidiacre d'Evreux, puis évêque de Québec, au Canada.

“Mgr Grolleau, évêque d'Evreux, vient de recevoir de Rome la mission d'ouvrir une enquête très

exacte, dans toute l'étendue de son diocèse, au sujet des actes et des écrits de François de Montmorency.

“Trois dimanches de suite, les curés feront savoir au prône que tout détenteur de lettres, pièces, documents, émanés de l'ancien archidiacre, doit les remettre à l'autorité ecclésiastique. Cette prescription est absolue. Les infractions entraîneront la prescription, des peines canoniques.

“Le commissaire nommé pour présider à l'enquête est M. le chanoine Hugonin, vicaire-général. Le délai de rigueur expire le 18 décembre.”

Son Eminence le Cardinal Taschereau, par un mandement qui a été lu dans toutes les églises de l'archidiocèse de Québec, dimanche dernier, fait les mêmes ordonnances à l'occasion des détenteurs de lettres, et documents émanés par le premier évêque de Québec, Mgr de Laval, qui devront être remis à l'Archevêque de Québec.

Trente quatrième séance de "l'Académie St Thomas d'Aquin," au Collège de Ste Anne.—Mardi, le 21 décembre courant, nous assistions à la trente-quatrième séance de cette société d'émulation pour le travail, établie parmi les élèves du Cours classique, et qui chaque année compte un grand nombre d'élèves qui ont rempli les conditions d'admission par un travail opiniâtre qui leur permet d'inscrire au “Cahier d'honneur” un certain nombre de devoirs sans faute, pour arriver aux différents degrés de l'académie: d'abord aspirants, puis candidats, et en dernier lieu académiciens, ce dernier titre leur donnant droit de porter la *medaille d'honneur*. Deux fois l'année, ces promotions sont faites en séance solennelle, au milieu de nombreux amis de l'éducation qui ne manquent pas d'aller applaudir aux succès de ces vaillants travailleurs.

Nous ne connaissons pas le nom de celui qui a eu l'heureuse idée d'établir une semblable société parmi les élèves du Cours classique au Collège de Ste-Anne; mais ce que nous savons, c'est que cet homme de bien a rendu un immense service non seulement à cette institution, mais aussi à tout le pays; car personne ne contestera que ceux qui se sont les plus distingués comme membres de “l'Académie St-Thomas d'Aquin” occupent des positions enviables dans le clergé, dans nos différentes professions libérales, à la Chambre des Communes, à l'Assemblée Législative de Québec et même du Manitoba, dans le journalisme etc., etc.

En effet, ceux qui assistent aux différentes séances de cette académie, peuvent se convaincre que chaque membre y joue un rôle sérieux à la conquête des sciences qui en feront des hommes éminemment utiles à la religion et au pays.

Ceux qui ont assisté à la dernière séance peuvent en toute sûreté avouer que les membres actuels sont les dignes émules de leurs devanciers. Le discours d'ouverture de M. le Président Ludger Dumais était un véritable chef-d'œuvre comme composition, et il eût pu rendre jaloux ceux qui ont la réputation d'être de brillants orateurs dans le monde politique. Les compositions françaises, remplies de réflexions sérieuses, nous ont vivement intéressés. Aussi ces jeunes élèves ont-ils mérité d'être chaleureusement remerciés pour leur noble émulation dans le travail, par le Rév. M. Soucy, vico supérieur, qui présidait la séance.

Voici le compte-rendu des travaux de l'Académie, depuis l'ouverture des classes au mois de septembre dernier :

MM. les élèves de physique.—Au premier rang se présentent MM. les élèves de physique qui, bien qu'ils ne soient pas nombreux ont enrichi le "Cahier d'honneur" de 38 devoirs, dont voici l'exposé: M. Ludger Dumais y a inscrit 7 compositions en physique, 5 en astronomie et 3 en philosophie; 7 compositions en physique, 3 en astronomie et 2 en philosophie sont dues à M. George Cloutier; 5 compositions en physique, 3 compositions en astronomie et 1 en philosophie sont dues à M. David Pellerin; MM. Gédéon Lessard et Jean Cloutier y ont chacun une composition en physique.

MM. les physiciens ont droit d'être fiers des lauriers qu'ils ont su cueillir dans les sentiers rudes et difficiles des sciences qu'ils étudient. Qu'ils continuent à porter haut et ferme la bannière de l'application et du courage! Leurs cadets, à leur tour, s'efforceront de marcher à grands pas dans des voies si bien battues.

MM. élèves de la classe de philosophie junior.—Ces messieurs ont inscrit 46 devoirs au "Cahier d'honneur," dont 16 compositions en philosophie et 30 en mathématiques. Voici les noms de ces vaillants travailleurs: MM. David Chenard, Silvio Deschênes, George Lavoie, Thomas O'Neil, Herménégilde Faucher, Arthur Dessaint, Michel Chamberland, Elzéar Dionne, Philippe Roy, Silvio Chenard, Edmond Tremblay, Ludovic Verreault et Alphonse Lemieux.

Les efforts de cette classe méritent d'être signalés. Ces Messieurs sont dans le bon chemin; les avantages qu'ils ont remportés sont un acheminement certain vers des triomphes plus brillants qu'ils ne sauraient manquer d'obtenir.

Classe de rhétorique.—Cette classe, composée de onze élèves, compte 31 devoirs au "Cahier d'honneur." Discours français, versions grecques, thèmes latins, versions latines, compositions anglaises, compositions en histoire du Canada, rien n'a été négligé. Voici les noms de ceux qui se sont le plus distingués: MM. Elzéar Deschênes, Olivier Martin, Régis Gagnon, Robert Sasseville, Eugène Pelletier, François Fournier, Aristide Genest, Joseph Dionne et Léon Ouellet.

Cette classe doit puiser dans ce résultat de puissants encouragements pour poursuivre sa course dans cette voie glorieuse, et concevoir de nobles et légitimes espérances pour les épreuves qu'elle devra subir à la fin de cette année, en juin prochain.

MM. les élèves de belles-lettres.—Ces Messieurs ont aussi leur part de mérite. Ils ont inscrit 27 devoirs au "Cahier d'honneur;" 5 compositions françaises, 9 compositions en traité de littérature, 2 thèmes latins, 2 versions latines, 4 compositions en histoire et 5 compositions anglaises. Ces devoirs sont dus à MM. Pierre Lamontagne, Armand Proulx, Émile Hamolin, Ludger Lévesque, Alphonse Lefèvre, Herman Pelletier et Napoléon Létourneau.

Courage, jeunes amis; ne laissez pas votre ardeur se ralentir, continuez de marcher dans la voie du travail: des succès plus brillants vous attendent.

MM. les élèves de versification.—Ces Messieurs ont inscrit 35 devoirs au "Cahier d'honneur:" 1 thème latin, 1 composition française, 1 thème grec, 1 pièce

de vers latins, 2 versions grecques et 2 compositions en histoire sont dus à M. Auguste Boulet; 1 composition française, 1 thème latin, 1 version grecque, 1 version latine, une pièce de vers latins et 2 compositions en histoire, à M. Alphonse Langlais; M. Albin Therriault a inscrit 1 thème latin, 1 composition française, 1 thème grec, 1 version grecque, 1 version latine et 1 pièce de vers latins; le reste est dû à MM. Isaac Therriault, Odilon Blanchet, Philias Montminy, Pantaléon Lévesque, Joseph Chamberland, Wincelas Simard et Alexandre Pelletier.

Honneur à MM. les élèves de Versification. Qu'ils continuent à s'appliquer avec le même soin, et la palme leur est assurée dans les luttes qu'ils auront plus tard à soutenir.

MM. les élèves de Méthode.—Ces Messieurs ont voulu prouver que s'ils sont les plus jeunes du Cours classique, ils ne sont pas moins courageux que les plus avancés. Le "Cahier d'honneur" leur doit 50 devoirs: 3 compositions françaises, 18 thèmes latins, 11 versions latines et 18 compositions en histoire romaine. Voici, par ordre de mérite, les noms de ces braves combattants: MM. Elzéar Chesnel, Eugène Beaulieu, Émile Langlais, Napoléon Talbot, Joseph Darisse, Cléophas Giroux, Joseph Lemieux, Alexis Dufresne, Charles Dupont, Alphonse Lausier, Joseph Roy, Adélas Caron, David Gagnon et Jacques Blais.

Ces succès font voir avec quelle ardeur ces jeunes messieurs se sont adonnés à l'étude. Continuez, jeunes amis, vous n'êtes qu'au début de votre carrière, mais avec un tel courage vous pouvez aller votre chemin avec gloire et espérer voir un jour les plus braves d'entre vous, venir grossir les rangs de ceux dont les fronts couronnés portent si bien les lauriers de la victoire.

Cent quatre-vingts devoirs inscrits au "Cahier d'honneur" sont le fruit d'un travail ardent et soutenu, de la part des membres de l'Académie St Thomas d'Aquin, comme de ceux qui aspirent à le devenir par le nombre de devoirs inscrits à ce cahier pour avoir droit de parvenir aux différents degrés de cette association.

Voici les noms de ceux qui, dans le cours de cette séance, ont eu l'honneur d'être admis candidats ou académiciens:

Candidats: MM. David Chenard, Auguste Boulet, Alphonse Langlais et Albin Therriault.

Académiciens: MM. Silvio Deschênes, Elzéar Dionne, Olivier Martin et Pierre Lamontagne.

Liste des membres actuels de "l'Académie St Thomas d'Aquin."

Académiciens: MM. Ludger Dumais, Président; Thomas O'Neil, Vice-Président; Régis Gagnon, Secrétaire; Eugène Pelletier, Scrutateur; Michel Chamberland, Censeur; George Cloutier, David Pellerin, Georges Lavoie, Herménégilde Faucher, Arthur Dessaint, Silvio Deschênes, Elzéar Dionne, Elzéar Deschênes, Olivier Martin et Pierre Lamontagne.

Candidats: MM. David Chenard, Robert Sasseville, Émile Hamolin, Armand Proulx, Herman Pelletier, Auguste Boulet, Alphonse Langlais et Albin Therriault.

Aspirants: MM. Gustave Bacon, Philippe Roy, Arthur Dionné, Ludger Lévesque, Philéas Montminy, Wenceslas Simard et Odilon Blanchet.

CAUSERIE AGRICOLE

DE L'ÉLEVAGE DES BÊTES À CORNES (*Suite*).

La plupart des races anglaises dont il a été question dans nos précédentes causeries ont des représentants en Canada; ils ont été importés dans le but d'améliorer notre bétail indigène par le moyen de croisements, ou d'élever des races spéciales pour la boucherie. Pendant quelques années, il y a eu un engouement à ce sujet qui a été que trop général, car la majorité des cultivateurs n'étaient pas préparés à opérer ces changements d'une manière profitable, soit par le mauvais état de leur culture, soit par le défaut de connaissances sur les différentes races d'animaux avec lesquels ils avaient à opérer. Bien peu assurément ne pouvaient déterminer d'une manière judicieuse et profitable l'emploi judicieux de ces différentes races. Nous avons dans le pays des matériaux de premier ordre, mais autre chose est de les employer avec réflexion et avec calcul.

Tout cultivateur a la bonne intention d'améliorer ses animaux; mais si on lui demande quel sera le but de son amélioration, il demeurera tout interdit de la question.—Il veut avoir de plus beau bétail, de meilleur bétail, mais ne le sortez pas de là,—et, cependant les races en renommée pour la boucherie diffèrent de celles qui ont des qualités marquées comme laitières ou pour le travail. Les types sont parfaitement différents, chacun d'eux à ses qualités propres et parfois très opposées; ce qui constitue un avantage pour l'un est un défaut pour l'autre, et tout animal à plusieurs fins n'atteindra jamais le dernier degré de perfection de l'une, pour peu qu'il remplisse l'autre.

Il ressort bien évidemment de là que le plus simple bon sens indique qu'avant de faire un seul pas dans la carrière épineuse de l'amélioration du bétail, il faut bien se rendre compte du but auquel on veut atteindre.

Veut-on faire du lait? veut-on faire de la viande? veut-on faire des animaux de travail?—C'est là ce que l'on a baptisé du nom de *spécialisation des services*. Ce principe, certainement excellent, adopté par les Anglais, et qui comme nous l'avons vu dans nos causeries précédentes, a illustré les noms des Collins, de Tomkins, de Bakewell dans le siècle dernier, n'est applicable, cependant, en fait de races bovines, que dans la grande culture; car elle suppose des animaux distincts pour chaque service. Dans la grande culture, même, et pour les localités où on laboure avec des bœufs, la voie à suivre n'est pas la même pour tous; tout dépend des situations. Si on veut faire de la viande, oh! alors, pas d'hésitation; il faut s'adresser aux races reconnues pour porter au plus haut degré la disposition à l'engraissement et à la précocité.—Ni le pelage, ni le changement de race, ni le croisement avec des races étrangères ne doivent être un obstacle. Ces inconvénients disparaissent devant l'immense avantage d'une race plus précoce. Le Durham, le Durham, voilà le type améliorateur.

Mais, si on veut des bœufs de travail, c'est différent. Le principe absolu, c'est de prendre les races les plus rapides à la marche, les plus capables de supporter sans fatigue les durs travaux de l'agriculture; on obtiendra ainsi une somme de travail beaucoup plus considérable; mais prenez garde; la fin de tout bœuf étant la boucherie, le jour où vous vendrez vos bœufs, l'économie que vous aurez réalisée en employant une race robuste au travail mais réfractaire à l'engraissement sera sensiblement diminuée, soit par la moins-value des bœufs, soit par le surcroît de nourriture qu'aura exigé leur mise en état de vente: s'il y a avantage d'un côté, il y aura perte infaillible de l'autre. C'est là un calcul à faire, et, en aucun cas, il ne donnera raison au principe absolu. Mais ce que nous osons affirmer, c'est que la moyenne et la petite culture ne peuvent avoir d'une manière distincte leurs animaux de travail et leurs animaux de rente; des lors on comprend que les seuls animaux qu'elle possède doivent participer des qualités qui font le bœuf de boucherie, c'est-à-dire des bœufs bons marcheurs, mais ayant un certain degré de finesse. On n'atteindra pas ainsi la perfection absolue, d'accord; mais si on veut bien remarquer que la petite culture, surtout, possède, en général, plus d'animaux que n'en peuvent employer les terres dont elle dispose, on comprendra que la seule voie à suivre est celle qui communiquera à son bétail de plus hautes dispositions à l'engraissement et à la précocité, tout en lui conservant des qualités suffisantes pour la culture restreinte qu'il a à faire.

Pénétrons-nous de l'excellence de ce principe, qui consiste à façonner chaque race selon le but qu'on veut atteindre. Sachons bien où nous voulons aller et dirigeons en conséquence le choix de nos races, leur amélioration par elles-mêmes, *in and in*, comme disent les Anglais; ou leur croisement avec d'autres races.

La race Canadienne satisfait parfaitement aux conditions de notre climat. Ces animaux sont à la fois homogènes, réguliers, sobres, fort et courageux au travail; leur chair est bonne pour la boucherie; les vaches sont généralement bonnes laitières; il suffit de les bien nourrir et de leur accorder l'attention que l'on apporte aux autres races. Ce sont là des avantages qu'il faut se garder de dédaigner pour poursuivre un idéal souvent impossible à atteindre.

D'ordinaire nos animaux de race Canadienne sont petits, mal conformés. En cela, nous n'avons pas lieu d'être surpris, en tenant compte de la manière dont ils sont nourris aussi bien l'été que l'hiver; de plus, dans les conditions où ils se trouvent placés pendant nos longs hivers, dans des étables malsaines et insuffisantes au nombre d'animaux qu'elles renferment. Les animaux améliorés, au contraire, sont plus grands et possèdent de meilleures formes; c'est la bonne nourriture et les soins hygiéniques portés à ces animaux dès leur bas âge qui a amené ces résultats; ils ne tarderaient certainement pas à dégénérer s'ils étaient placés dans des pâturages insuffisants et soumis presque à la diète pendant tout un hiver. Si l'on donnait à une race défectueuse et petite les aliments que l'on destine aux races perfectionnées; la race commune verrait bientôt sa taille s'agrandir et ses formes devenir meilleures.

Tenter d'améliorer une race en dehors des conditions d'alimentation qui lui sont propres, c'est vouloir l'impossible, c'est aller au-devant d'un insuccès : on n'obtient ainsi que du décousu dans les formes et l'on détériore la santé des animaux. La race la plus parfaite perd bientôt ses plus belles qualités si elle ne reçoit plus la nourriture variée et abondante qu'on lui donnait dans son pays d'origine; dans le cas d'une nourriture insuffisante elle devient même inférieure à la race commune de la localité.

Il n'y a qu'une voie judicieuse à suivre dans l'amélioration du bétail; la voici en quelques mots :

Perfectionner d'abord la nature du sol; produire des fourrages plus abondants et plus variés; donner aux animaux moins de paille, plus de foin et plus de racines. Immédiatement la taille de la race augmente, les formes s'améliorent. Après cela, si l'on s'aperçoit que la production a besoin d'être perfectionnée, on peut recourir aux croisements, mais jamais auparavant. De fait, les croisements ne doivent venir qu'en second lieu pour compléter l'action déjà commencée par le régime. Souvent même la sélection, c'est-à-dire le choix des reproducteurs pris dans la race commune suffira pour amener la perfection désirée. La manière d'agir à cet égard dépend surtout de l'intelligence et du jugement de l'éleveur.

Quoiqu'il en soit, le choix ne devra se faire que suivant les besoins. Tous les animaux, comme nous l'avons vu dans nos précédentes causeries, possèdent le germe de certaines aptitudes particulières; les uns donnent un lait très abondant ou très riche en crème; les autres engraisent avec une extrême facilité; d'autres encore forment de très bons travailleurs. Généralement la richesse du lait ne s'allie pas avec l'abondance; ou, en d'autres termes, les vaches qui donnent beaucoup de lait forment moins de crème que celles qui donnent une plus petite quantité de lait. Partant de là, chaque éleveur devra déterminer, dans les circonstances particulières où il se trouve, si la production d'une grande quantité de lait est plus avantageuse, ou la production de beaucoup de crème, ou l'engraissement ou le travail: chacune de ces reproductions s'améliore par l'union des reproducteurs entre eux, le taureau ayant autant d'influence que la vache.

Supposons que l'on veuille former des vaches remarquables par la richesse de leur lait en crème, non-seulement les femelles seront choisies parmi celles dont le lait est plus riche, mais le taureau lui-même devra être né d'une vache possédant les mêmes qualités; c'est le cas aussi quand on fait des croisements avec des races étrangères. La race Alderney étant celle reconnue comme la meilleure pour la richesse du lait; pourrait être celle que l'on devrait choisir. Il en est de même pour toutes les aptitudes. Par exemple, la race Ayrshire est en grande renommée pour la grande production du lait; la race Durham, par sa précocité et par sa facilité d'engraissement; la race Hereford, par sa facilité d'engraissement et la qualité supérieure de sa viande; la race Devon, par une assez forte production laitière et une grande aptitude au travail.

Les productions de la viande, du lait, ainsi que l'aptitude au travail exigent des qualités différentes chez les animaux. Les races laitières n'ont pas les

mêmes propriétés que les races de boucheries ou les races de travail. Cependant il n'est pas avantageux de former des races pour une seule de ces spécialités, sans avoir égard aux dispositions dans lesquelles se trouvent l'éleveur quant aux avantages qu'il pourrait retirer de ses animaux, soit pour le travail, soit pour le lait.

Il n'y a que les races laitières qui puissent être employées à la production du lait. Mais pour les races de boucherie et pour celles du travail, on ne peut exclure la faculté laitière; de même pour les races de travail, on ne peut exclure celles de la viande. Ainsi les meilleures races de boucherie sont celles qui tout en engraisant rapidement donnent aussi beaucoup de lait; et les meilleures races de travail sont celles qui donnent une quantité passable de lait et qui, le travail terminé engraisent avec facilité. D'après cela, la faculté la plus importante est donc la faculté laitière; celle qui vient ensuite est l'aptitude à l'engraissement, et en troisième lieu l'aptitude au travail.

Le régime auquel les animaux seront soumis doit être en rapport avec leur destination. Les races laitières ne doivent pas être nourries comme les races de boucherie, et ces dernières doivent recevoir une alimentation différente de celles de travail. Les races laitières, dans leur jeune âge, doivent être tenues simplement en bon état; les races de boucherie doivent être tenues constamment grasses: toutes deux peuvent être soumises avec avantage à la stabulation complète, car elles n'ont besoin que de très peu d'exercice. Les animaux de travail, au contraire, ont besoin d'un exercice nécessaire au développement de leurs formes, et la stabulation complète ne leur conviendrait pas.—(A suivre)

Ne cachez rien à votre femme.

Si vous êtes dans le trouble et l'incertitude, dites à votre femme, si vous en avez, bien entendu, ce qui vous cause ainsi ce trouble. Neuf fois sur dix, sa perspicacité vous donnera une solution de vos difficultés. On a souvent loangé le bon sens des femmes, mais on doit dire que son instinct est encore plus vif que la raison.

Consultez votre épouse, ou votre mère, ou votre sœur, et elles dissiperont les nuages qui obscurcissent vos idées.

Nous vous disons: ne cachez rien à votre épouse. Plusieurs familles ont été sauvées de la ruine par la confiance que le chef de la maison avait eue dans sa femme.

La femme est la meilleure moitié de l'homme; on l'a dit bien souvent, et c'est une vérité. Or, ce n'est pas pour rien qu'elle est ainsi la meilleure moitié de l'homme.

Celui-ci doit la consulter. Et souvent, il trouvera qu'elle a plus que lui la connaissance de l'avenir.

Si Dieu eût voulu que la femme devint le chef de l'homme, il l'eût tirée de son cerveau: s'il eût voulu qu'elle fût son esclave, il l'eût tirée de ses pieds; il voulait qu'elle fût sa compagne et son égale, il la tira de son côté.

Règle générale, la femme confie tout à son mari; or pourquoi donc le mari ne ferait-il pas la même

chose, quand ça ne serait que pour donner des preuves de confiance à sa femme ?

Il est certain que l'homme réussit bien mieux quand il rend sa femme participante de toutes ses entreprises.

La femme a été créée pour être l'amie de l'homme, sa compagne en tout, dans la joie et dans les peines, dans toutes les entreprises l'homme lui doit donc sa confiance : et c'est en lui donnant cette confiance qu'il en attend.— *Pionnier de Sherbrooke.*

La bonne tenue d'un verger.

Tout le monde le sait, la culture des fruits offre aujourd'hui des avantages appréciables non-seulement par l'emploi de ses fruits pour l'usage de la famille, mais aussi par la vente des produits du verger qui sont si hautement appréciés sur les marchés étrangers. Il importe donc que nous donnions à cette culture tous les soins possibles.

Ce n'est pas d'ordinaire le manque de vergers qui fait défaut dans nos campagnes, mais leur bonne tenue; nous croyons ne pas nous tromper en disant qu'il n'y a pas un verger sur dix qui soit en bon état de production. Ce n'est pas là assurément prêcher d'exemple de la part des propriétaires de vergers qui pourraient faire autrement s'ils s'en donnaient la peine. Malheureusement nous pouvons nous-même nous compter au nombre de ces indifférents par le peu de soins que nous accordons à notre propre verger. Nous essaierons de faire mieux à l'avenir!

A l'égard des vergers établis il y a quinze ou vingt ans, un grand nombre ne donnent pas le revenu que l'on pouvait en retirer pendant les dix premières années de leur établissement. La plupart des arbres sont en langueur ou même voisins d'un dépérissement complet, à tel point que dans nombre de cas, les arbres ne paient pas la valeur du terrain qu'ils occupent. Il est certain que cette culture, faite dans de semblables conditions, est plutôt une occasion de perte plutôt qu'une culture lucrative; mieux vaudrait alors ne pas avoir de verger, car il devient une pépinière d'insectes de toutes sortes qui étendent leurs ravages dans les vergers voisins qui sont cultivés avec soins. Dans ces conditions il vaut mieux former un nouveau verger ou abandonner complètement la culture des arbres fruitiers.

Dans le cas où l'on établirait un nouveau verger, il est important de s'assurer auparavant des causes de dépérissement du premier verger, afin de faire mieux à l'avenir.

A l'égard des vergers qui n'ont duré que quelques années, on peut en attribuer la cause à la trop courte distance laissée entre chaque arbre. Malgré que la taille des arbres ait pu avoir été faite dans de bonnes conditions, de manière à ce que l'air et le soleil aient pénétré entre les différentes branches des arbres, ces derniers étant trop rapprochés les uns des autres, leurs racines ne pouvaient trouver dans le sol une nourriture suffisante à leur bonne végétation, de là leur état de langueur pour arriver à un dépérissement complet. Si l'on défonce un verger tenu dans ces conditions, on s'apercevra que le fond n'est qu'une masse compacte de racines.

Ordinairement on place le verger dans le voisinage de la maison et l'on calcule rarement sur son exposition ou le terrain qu'il occupe; cependant ces conditions ne sont pas d'une petite importance pour la réussite et l'état de vigueur des arbres, l'abondance et la qualité des fruits qu'ils doivent produire. Un terrain profond et substantiel est celui qui convient le plus; on doit éviter également et la trop grande aridité et la trop grande humidité du sol.

La distance qu'il convient de mettre entre les arbres des vergers varie selon la nature du terrain et l'espèce des arbres. L'excès en plus est dans tous les cas plus avantageux que l'excès en moins, et pour la qualité du fruit et pour la durée des arbres. Les pommiers surtout y gagnent à ne pas être plantés trop proches l'un de l'autre. La distance de quarante pieds entre chaque arbre n'est pas trop.

L'établissement d'un verger n'étant pas l'affaire d'une année seulement, il faut y attacher la plus grande attention. Si l'opération est bien faite, le verger se maintiendra en bonne végétation des années et des années. Le verger, au lieu de durer de vingt-cinq à trente ans, avec des soins convenables se maintiendra en bon état de végétation pendant soixante ans et au-delà.

L'horticulture d'appartements.

Un grand nombre de personnes essaient de cultiver chez elles des plantes qui égalaient et ornent en même temps leurs appartements, mais toutes ne réussissent pas à un égal degré. Malheureusement la plupart d'entre elles dépensent dans ce but beaucoup d'argent pour n'arriver qu'à des résultats nullement encourageants.

Lorsqu'on voit les plantes qu'on a achetées en parfait état devenir en peu de temps mal portantes et souvent même ne pas tarder à périr, on est naturellement porté à accuser de tromperies celui qui les a vendues. Or, presque toujours cette accusation est injuste et sans fondement. En général, les plantes qu'on porte sur les marchés ont été jusque là convenablement arrosées, plantées dans une terre dont la nature leur convenait, tenues dans des pots dont la grandeur était en rapport avec leurs besoins. La chaleur, la lumière et l'air leur ont été données dans la mesure convenable. Au contraire, dès qu'elles ont été vendues, tout change pour elles. Les unes les inondent, tandis que d'autres les condamnent à la sécheresse; souvent l'air et le jour leur manquent à la fois, tandis que, dans un assez grand nombre de cas, elles sont exposées sans abri à toutes les ardeurs du soleil. Il faut ajouter que celles qui ont été élevées en serre ont vécu dans une atmosphère constamment humide, et que dans les appartements chauffés, où elles sont ensuite transportées, elles trouvent subitement des conditions diamétralement opposées; elles se trouvent alors comme un poisson retiré de l'eau.

Voici quelques règles générales à suivre pour la culture d'appartement qui nous feront éviter ces échecs:

10. On ne doit arroser que lorsque les plantes ont besoin d'eau, ce qu'on reconnaît aisément en touchant la terre. Tant qu'elle est humide, il faut se garder de la mouiller encore. Il ne faut guère que trois arrosements par semaine pendant l'automne et l'hiver, et

qu'un par jour au printemps et en été. Lorsqu'on arrose, il faut le faire abondamment et laisser bien goutter l'eau, de telle sorte que les pots ne reposent pas ensuite sur une place mouillée. On doit employer de l'eau de pluie ou de rivière, et si l'on n'a que de l'eau de puits ou de source, il faut la laisser à l'air pendant un jour ou deux avant de s'en servir.

20. On doit donner beaucoup d'air chaque fois qu'on le peut, lorsque le temps est doux, soit en ouvrant les fenêtres, soit en mettant les plantes dehors. S'il fait chaud et que les plantes se trouvent à l'air, on doit ombrer car le soleil donnant sur les pots nuirait beaucoup aux racines et par conséquent aux plantes.

30. Il faut maintenir la température des chambres où se trouvent les plantes aussi uniforme qu'il soit possible, et mettre les plantes elles mêmes près des fenêtres, excepté pendant les grands froids, car alors il vaut beaucoup mieux les en éloigner pendant la nuit.

40. Il est indispensable d'examiner de temps en temps si les racines remplissent les pots. Lorsqu'il en est ainsi, et que les plantes en valent la peine, on leur donne de plus grands pots et de bonne terre; si on ne les rempote pas, il faut faire attention aux arrosements, car, dès cet instant, elles ont besoin de plus d'eau qu'auparavant. En été, il est bon de les mouiller souvent sur le feuillage, mais seulement lorsqu'elles ont en même temps besoin d'être arrosées.

Choses et autres.

Société d'agriculture No. 2 du comté de Charlevoix.—A l'assemblée annuelle des membres de la Société d'agriculture No. 2 du comté de Charlevoix, tenue au Palais de Justice, le 15 du courant, ont été élus directeurs de la dite Société pour l'année 1887, les messieurs dont les noms suivent :

Rév. M. P. H. Beaudet, MM. Marc Fortin, Joseph Cimon, Boniface Larouche, Eustache Simard, Ovide Tremblay (Mars), et Napoléon Tremblay, pour la Baie St-Paul; M. Arthur Tremblay, N. P., pour les Eboulements; M. Onésime Fortin, pour St-Urbain.

A une assemblée des directeurs, tenue le même jour, ont été élus officiers : Rév. M. P. H. Beaudet, curé de la Baie St-Paul, Président; M. Mars Fortin, Vice-Président; M. Thomas Tremblay, Secrétaire-Trésorier.

M. le Notaire Perron et M. Louis Girard ont été nommés auditeurs.

Société d'agriculture du comté de Kamouraska.—A une assemblée des membres de la Société d'agriculture du comté de Kamouraska, tenue en la salle publique de la paroisse de St-Louis, au village de Kamouraska, mercredi le 15 de décembre 1886, les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs de la dite société, savoir : Firmin H. Pronlx, Ste-Anne de la Pocatière; Eugène Garon, St-Onésime; Joseph Langlais, Rivière-Ouelle; Germain Alexandre, St-Pacôme; Flavien Dubé, St-Denis; Hyacinthe Chamberland, Mont-Carmel; Honoré Chamberland, St-Philippe de Néri; Laurent Michaud, Kamouraska; George Richard, St-Paschal; Damase Bérubé, Ste-Hélène; Damase Soucy, St-Alexandre; Hyacinthe Soucy, St-André.

A une assemblée des directeurs de la dite Société, le 23 décembre courant, pour la nomination de ses officiers, George Richard, éc., a été réélu Président; Eugène Garon, éc., Vice-Président; E. M. A. Boucher, éc., Secrétaire.

Société d'agriculture du comté de Chambly.—A l'assemblée annuelle de la Société d'Agriculture du comté de Chambly tenue à St-Hubert, le secrétaire-trésorier a exposé que les recettes de l'année avaient été de \$1,871.43, et les dépenses de \$1,600.18, laissant une balance de \$271.25.

Les directeurs suivants ont alors été nommés : MM. Louis Brousseau et Elie Sainte-Marie, de St-Hubert; Hilaire La-

marre et Louis Mercille, de Longueuil; Basile Daignault, de St-Basile; Xavier Sicotte de St-Bruno; Damase Charon et Léon Huberdeault, de Chambly; Napoléon Massicotte, de Boucherville.

Société d'agriculture du comté de St-Maurice.—A l'assemblée de la société d'agriculture de ce comté, les directeurs suivants ont été élus :

M. F. L. Desanligniers et Nérée Gagnon, de Yamachiche; Onésime Bournival et Edouard Bournival, de St-Barnabé; P. F. Héroux, de Shavinegan; Younger Hooper, de la Pointe du Lac; P. Lafrance, de St-Etienne; Onés. Gélinas de St-Sévère et Augustin Martin de Ste-Elie.

A une autre assemblée des directeurs M. F. G. Desanligniers a été nommé président à l'unanimité pour la neuvième fois. M. O. Bournival, vice-président et M. F. X. Belloware secrétaire-trésorier.

RECETTES

Comment rendre le cuir imperméable.

Nous extrayons la recette suivante du *Journal des cultivateurs* :

On a préconisé beaucoup de recettes pour rendre les cuirs imperméables, mais ces recettes, plus ou moins compliquées, n'ont pas toujours donné des résultats satisfaisants et puis ils étaient parfois d'une application difficile et coûteuse. M. Jacques fait connaître un moyen simple, peu dispendieux et à la portée de tout le monde. Voici en quoi il consiste :

On fait une eau saturée de savon dans la proportion de 25 à 50 grammes (1 ou 2 onces) par litre (pinte); il va sans dire qu'il faut se servir d'eau de rivière ou de source, car presque toutes les eaux de puits contiennent du sulfate de chaux qui précipite immédiatement en grumeaux le savon qui ne se dissout pas et, par suite, le cuir n'absorberait que de l'eau pure. Dans cette opération, l'acide tanique contenu dans le cuir se charge de faire la transformation nécessaire. Lorsque les chaussures ne sont pas faites, il suffit de bien faire tremper les tiges, les empeignes et les semelles dans l'eau de savon préparée comme il vient d'être dit; lorsque les chaussures sont faites, on passe à l'aide d'un pinceau ordinaire et à plusieurs reprises l'eau savonneuse sur toute la chaussure, de façon à l'imprégner le plus complètement possible. Tous les cuirs tannés, non seulement ceux employés pour les chaussures, mais encore ceux destinés à un autre usage, peuvent être préparés de la même façon. Avec des chaussures traitées comme il vient d'être dit, on peut circuler pendant plusieurs heures dans les terres très humides, même dans les neiges fondues, sans que le cuir laisse pénétrer l'humidité, tandis que les souliers non préparés prennent l'eau comme une éponge; il paraît, d'autre part, que les semelles imprégnées d'eau savonneuse durent beaucoup plus que les autres.

Les taches des boiseries de sapin.

On emploie maintenant beaucoup de sapin pour les boiseries; la térébenthine, accumulée en plus grande proportion, comme on le sait, dans les nœuds de ce bois repartit bientôt en exsudant au travers de la peinture et forme autant de taches lorsqu'on n'a pas pris de précaution pour éviter cet inconvénient.

Le procédé suivant empêche ces taches de se produire. On délaie parties égales de chaux éteinte et de minium avec une quantité d'eau suffisante pour former une pâte fluide que l'on étend sur chacun des nœuds de sapin. Cette composition, en se desséchant, absorbe par l'attraction capillaire la térébenthine en excès; on gratte ensuite cet enduit.

Et si l'on veut avoir plus de garantie contre l'apparition des taches, on renouvelle une seconde fois l'opération et l'on gratte de nouveau avant d'appliquer la peinture sur la boiserie.—*Le Journal d'agriculture illustré.*

A vendre à Deschambault

Un magnifique taureau demi-Durham, de trois ans. Le propriétaire a obtenu pour cet animal, trois premiers prix aux exhibitions agricoles de la Société d'agriculture du comté de Portneuf. S'adresser à

SAMUEL PAQUIN, Deschambault, P. Q.

CHEMIN DE FER DU CAP BRETON

Section--Grand Narrow a Sydney.

Soumission pour les Travaux de Construction.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sousigné et endossées "Soumissions pour le chemin de fer du Cap Breton," seront reçues à ce bureau jusqu'à midi, Mercredi, le 12^{ème} jour de Janvier 1887, pour certains travaux de construction.

Des plans et devis seront exposés pour l'inspection au bureau de l'ingénieur en Chef et Directeur Général des Chemins de Fer à Ottawa, et aussi au bureau du chemin de fer du Cap Breton, à Port Hawkesbury, C. B., le et après le 27^{ème} jour de décembre 1886, alors qu'on pourra obtenir les informations et des formules de soumissions sur demande.

Aucune soumission ne sera prise en considération si elle n'est faite sur les formules imprimées et si toutes les conditions ne sont remplies.

Par ordre,

A. P. BRADLEY
Secrétaire.Département des Chemins de fer et Canaux,
Ottawa, 15 Déc. 1886**A VENDRE**

BETAIL AYRSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,
16, Rue St Jacques, MONTREAL

L. A. LANGLAIS, AVOCAT, de Fraserville, P. Q., suit les Cours de Rimouski, de Kamouraska et de Montmagny. Il s'occupe de prêts d'argent hypothécaires et autres.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1886---Arrangement pour la saison d'hiver---1887

Le et après lundi, 14 juin 1886, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	12.35 A. M.
Pour Lévis.....	9.50 A. M.
Pour St-Jean et Halifax.....	10.38 A. M.
Pour Lévis.....	3.10 P. M.
Pour la Rivière-du-Loup.....	3.50 P. M.
Pour la Rivière-du-Loup.....	10.32 P. M.

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer,

Moncton, N. Bk., 22 novembre 1886.

A VENDRE

Bétail Ayrshire : veaux mâles et génisses, pure race, avec pedigree.

Aussi : Moutons Cotswold, de choix. S'adresser à

J. B. BEAUDRY,
St MARC, Comté Verchères, P. Q.**EGREMEUSE DE LAVAL!**

INSTRUMENTS de Paterson & Frère : Charrues d'acier, Charrues à siège, Charrues à un cheval, Charrues à 2 et à 3 oreilles, Herces et Cultivateurs à dents à ressort, Faucheuses à un cheval et à 2 chevaux, Moissonneuses, Lieuses, Râteaux, Hache-paille, Moulins à mouture Raymond, etc.

INSTRUMENTS de la Compagnie Manufacturière Massey : Faucheuses Toronto, Râteaux, etc.

INSTRUMENTS PLANET, Jr.

Semoirs à graines de jardin, petits Cultivateurs à bras, Cultivateurs, Houes à cheval, etc. Les meilleurs instruments de ce genre. Petits semoirs à graines de Randolph.

Grand nombre d'instruments agricoles d'un usage journalier.

Charrues à double versoir avec arrache-patates.

Machines à moulin de Vessot.

Ustensiles de buanderie et engins à vapeur, sur commande, etc. Assortiment de pièces de réparations. Dents de Faucheuses. Tordeuses.

Moulins à scie portatifs, de toutes sortes. Matériel de fromagerie, etc., etc.

A vendre chez

LEFRANCOIS & THIBOUTOT.

110, rue St Paul, Québec.

23 mai 1885.

AUX CULTIVATEURS!

Qui désirent se procurer les instruments les mieux adaptés pour la culture de ce district, ils trouveront les articles suivants :

Arrache pierres et Souches, Aiguiseur de Faulx, Arrache patates les plus modernes, Arrosoirs ou distributeurs d'engrais liquide.

Bouloverseurs à deux chevaux, Brouettes, Barattes de toutes grandeurs.

Charrues de fonte durcie et trempée, Charrues d'acier meilleurs modèles, Charrue sous-sol, Charrues tournantes en versoir mobile pour côteaux, Charrues à double versoir pour binage, Charrues Sulky, Charrues à trois sillons, Cremoirs, Cribles ordinaires et Cribles séparateurs, Coupe légumes, Cultivateurs assortis avec sarcleurs et ranceuses.

Faucheuses pour un et deux chevaux améliorées Fanuses, pour étendre le foin.

Fourneaux agricoles de 30 à 75 gallons.

Godendard et Machine à scier les bûches.

Horses rotatoires, Herces carrées pour un et deux chevaux. Herces améliorées à charnière, Hone et Cultivateur à roues; Hone à la main, Hache-paille (assortis) s'aiguissant lui-même,

Leviers pour graisser les roues de voitures, Laveuses mécaniques (assorties).

Moissonneuses les plus améliorées, Machines à battre, système Gray, pour un et deux chevaux, Machines pour semer les patates, couper les germes, combinées, Manipulateur mécanique pour le beurre.

Presse à foin.

Râteaux à cheval améliorés, Rouleaux de jardins, Rouleaux de champs pour un ou deux chevaux, avec appareil pour semer la graine de mil.

Semoirs graines de jardin, à Semoirs à la volée, Semoirs combinés pour grain et graine de mil, Scies rondes s'adaptant à un pouvoit quelconque.

Teneur de sac pour empocher, Tombereaux écossais, Tombereaux pour étendre le fumier, etc., etc.

AUSSI : pièces pour réparations de toutes espèces d'instruments agricoles. Et Balances pour municipalités pour peser le foin, etc.

CHEZ

CHARLES T. COTÉ.

Gérant de la Cie Manufacturière de Québec.

Fabrique à La Canardière.

On devra s'adresser à l'avenir à

F. ALFRED ST-LAURENT

No 17 Rue St Jacques, QUEBEC